

**Conseil général des Côtes d'Armor**  
**« Réenchanter les sites naturels d'Armor et d'Argoat »**

**L'idée innovante**

Proposer aux enfants du département des Côtes d'Armor une démarche originale de création et d'écriture en s'appuyant sur le pouvoir imaginaire de douze espaces naturels remarquables.

**L'objectif recherché**

Faire des Sites Naturels acquis et valorisés par le Département, pour en protéger les multiples ressources, des espaces naturels de découverte et d'exploration pour les enfants du département. Susciter des activités d'apprentissage à partir du livre vivant de milieux exceptionnels. Réenchanter les lieux "nature" par une approche imaginative et une démarche de création.

**La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

Le projet de création est confié, par une convention, au Groupe Français d'Education Nouvelle des Côtes d'Armor, spécialisé dans la conduite de projets liés à l'écriture et à l'imaginaire. Le projet se déroule en deux phases, sur une année scolaire.

**Le contenu de la réalisation**

- A la suite de visites sur les sites et d'animations en classe avec des auteurs et des illustrateurs, les enfants créent l'Atlas Merveilleux d'Armor et d'Argoat, 132 pages en couleurs comprenant :
  - les 24 textes inventés, incluant les notices scientifiques (un par classe)
  - 12 cartes imaginaires des sites visités (réalisées par la moitié des classes)
  - 12 ensembles d'illustrations (réalisées par l'autre moitié des classes)
  - 6 textes des auteurs partenaires
  - 6 œuvres des artistes partenaires (illustrateurs, plasticiens, cartographes)
- La semaine d'Arts et de Racontes organise des séances de lecture dans les sites naturels.

**Les moyens humains et financiers**

De nombreux partenaires sont intervenus auprès des enfants : 6 auteurs, 6 illustrateurs plasticiens, 1 comédien, 1 scénographe, 1 préparateur à l'environnement sonore, 7 animateurs nature. Le Conseil Général imprime 500 exemplaires de l'ouvrage et remet 2 exemplaires gratuitement à chaque classe participante. Le GFEN prend à sa charge l'impression de 1500 exemplaires supplémentaires pour la diffusion grand public (prix de vente grand public 18€).  
Budget : 60 858 €, dont Conseil Général 48 114 €, écoles et communes 2 744 €, GFEN 10 000 €

**Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)**

41 classes ont participé à cette deuxième édition réparties sur les deux phases du projet : écriture de l'Atlas et racontes dans les sites.  
Nombre d'enfants concernés : 860 dont un centre de loisirs, une classe étrangère (niveau 4<sup>ème</sup> et 2de), une classe d'intégration (niveau CP-CE1)  
Après le succès des deux premières années, l'opération sera renouvelée pour obtenir une trilogie de "l'Atlas Merveilleux d'Armor et d'Argoat".

*Contact pour des informations complémentaires :*  
Muriel FAGOT, médiatrice du Patrimoine naturel  
courriel : [fagotmuriel@cg22.fr](mailto:fagotmuriel@cg22.fr)  
**SEMITAN** (SEM Agglomération nantaise)